

# 2022

Projet pédagogique



## Accueil Collectifs de Mineurs

**Vacances du 8 juillet au 29 juillet 2022**  
Vouzon/Souvigny-en-Sologne/Chaon/Sennely

## Sommaire :



### I. Descriptif du centre :

- A/ Carte d'identité de l'organisateur
- B/ Le lieu du séjour
- C/ Public accueilli
- D/ La durée du séjour
- E/ Les transports
- F/ L'équipe pédagogique

### II. Projet pédagogique :

- A/ Qui l'a écrit ?
- B/ Les intentions éducatives de l'organisateur : La Ligue de L'enseignement
- C/ Disponible dans la structure
- D/ Objectifs pédagogiques
- E/ Moyens et outils pour communiquer
  - 1°/ Avec le public
  - 2°/ Avec l'équipe

### III. Le projet de fonctionnement :

- A/ Règles de vie adulte
- B/ Les relations avec les parents
- C/ Déroulement d'une journée type (9h00-18h00)
- D/ Les locaux
- E/ L'accueil des enfants

### IV. Les activités :

### V. L'équipe d'animation :

- A/ Composition de l'équipe
- B/ Rôle et fonctions de l'équipe pédagogique
  - 1°/ Le directeur
  - 2/ Animateur-trice

### VI. L'évaluation :

- A/ Définition de l'évaluation
- B/ Evaluation des animateurs-trices BAFA

## I. Descriptif du centre :

### A/ Carte d'identité de l'organisateur.

Le nom de l'organisateur est « La Ligue de L'enseignement »  
Cette association est basée 10 Allée Jean Amrouche- 41000 Blois.

### Les contacts :



02 54 43 01 61



[fol41.asso.fr](mailto:fol41.asso.fr)  
[www.laligue41.org](http://www.laligue41.org)



[education@laligue41.org](mailto:education@laligue41.org)

### B/ Le lieu du séjour :

Nous allons encadrer un groupe d'environ / **24 Ados** âgés de 12 à 17 ans à l'Accueil de Loisirs de « Vouzon » Rue des Ecoles- 41600 Vouzon.

Le local se situe à côté de la mairie de Vouzon, il est utilisé toute l'année pour les enfants de 3 à 11 ans lors des mercredis et des petites vacances. Durant les grandes vacances, il sera accessible aux jeunes.

A quelques pas, une aire de jeux et un étang avec tables de pique-nique sont en accès libre.

Le village est doté de commerces.

### C/ Public accueilli

Concernant l'accueil de loisirs, tous les jeunes inscrits, au préalable, sont accueillis :

- Vouzon
- Souvigny-En-Sologne
- Chaon
- Sennely

Cependant, si le nombre de jeunes n'atteint pas le nombre effectif maximum (36 jeunes), des places seront à disposition pour les ados des villes hors-commune (Lamotte-Beuvron, Nouan –le-Fuzelier...).

### D/ La durée du séjour :

Le séjour aura une durée de 16 jours, et se déroulera du 8 au 29 juillet 2022

### E/ Les transports :

Tout au long du séjour, l'équipe d'animation assurera l'encadrement du transport.

Durant les vacances, deux minibus de (2X9 places) sont mis à disposition, dans le but de permettre aux jeunes et à l'équipe d'animation d'être plus autonomes (sortie à court trajet, course...).

De plus, le coût est moindre.

Pour les grandes sorties (Parcs, A/R pour le mini-séjour), le transport se fera avec un bus et sera assuré par la société « Autocar Hervé ».

## **F/ L'équipe pédagogique :**

### **L'équipe pédagogique sera constituée :**

- D'un directeur (Yoan)
- D'une directrice stagiaire (Emilie)
- D'un animateur (Brandon)
- D'une animatrice (Nicole)

### **L'équipe de cuisine :**

- Elabore les menus, prépare les repas, assure les commandes,
- Assure le nettoyage permanent de la cuisine,
- Rend compte au directeur du suivi des stocks.

## **II. Projet pédagogique :**

### **A/ Qui l'a écrit :**

À partir du cadre fixé par le projet éducatif, le directeur de l'accueil de mineurs élabore le projet pédagogique en concertation avec l'équipe. C'est donc l'équipe d'animation qui rédige le projet pédagogique, pilotée par le directeur de cet accueil. Il est donc nécessaire d'avoir une cohérence entre le projet éducatif et le projet pédagogique (les intentions, les objectifs, les buts et les valeurs...).

### **B/ Les intentions éducatives de l'organisateur : La Ligue de L'enseignement :**

#### **RAPPEL**

#### **EXTRAIT PROJET EDUCATIF DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT**

La Ligue de l'Enseignement se situe en partenaire actif de la commune, inscrivant son projet dans le cadre de l'aménagement global du temps de l'enfant sur la commune, et devient ainsi un véritable acteur d'économie sociale locale.

Le Centre de Loisirs est ouvert à tous. Il doit participer à l'éducation de l'enfant qui nous est confié.

Pour cela, il doit permettre, par son fonctionnement, dans le respect de nos finalités.

Éducatives globales :

- le développement des relations éducatives.
- le développement des capacités d'analyse critique par la liberté d'expression Individuelle et les échanges collectifs.
- l'épanouissement de l'enfant par le jeu et la pratique d'activités diverses (Culturelles, sportives, artistiques, scientifiques...).
- la découverte de l'environnement naturel, social, culturel et géographique, du lieu de vie de l'enfant.
- le développement d'activités créatives.
- l'apprentissage de techniques.
- la participation à la vie de la cité, par l'intégration et même l'initiative, à des Manifestations du quartier, de la commune. Le centre de loisirs pourra jouer un rôle Fédérateur et de transversalité de la vie locale.

### **C/ Disponible dans la structure :**

Le directeur met le projet pédagogique à disposition des familles au sein de la structure. Il est également envoyé aux élus.

### **D/ Objectifs pédagogique :**

Les objectifs généraux :



**Donner la possibilité aux**



**jeunes de profiter de leurs temps libre**

- En aménageant des espaces adaptés à ces besoins selon les différents moments de la journée.
  - Mise en place par l'équipe, sur chaque temps libre, d'un coin convivial pour les ados désirant se retrouver au calme.
  - Mise à disposition de matériel pédagogique durant les temps libres, permettant aux jeunes de participer à des activités manuelles.
- Donner la possibilité à l'enfant de choisir son activité

- Le premier jour, un animateur sera en charge de créer, avec un groupe d'ados un mur d'expression, affiché dans la salle principale. Ce mur d'expression permettra à chaque jeune de s'exprimer tout au long de la journée sur leurs ressentis. Des propositions seront notées le premier jour par l'animateur. Ex : je suis fatigué, c'était nul, c'était super...
- Une boîte à idées est mise à disposition des jeunes, à l'entrée de la structure. Ils pourront, à tout moment de la journée, y glisser des propositions d'activités pour les vacances.
- Durant chaque goûter, un jeune sera désigné pour dépouiller la boîte à idées. Les idées seront lues tout haut et un échange sera alors proposé avec l'ensemble des enfants.
- Avant chaque temps d'activités encadrées, les ados sont rassemblés. Chaque animateur présente son activité à l'aide d'explications mais également d'un modèle le cas échéant. Les enfants écoutent toutes les propositions. Puis, ils choisissent l'activité vers laquelle il souhaite aller.

### **Assurer une organisation de la journée adaptée aux rythmes des ados**

- Permettre une bonne communication au sein de l'équipe d'animation
- Durant la réunion de préparation, les objectifs pédagogiques ont été annoncés à l'équipe. Tout au long du séjour, les animateurs veilleront donc à échanger sur les points le nécessitant. Ex : difficulté à mettre en place un moyen ou un outil.
- Chaque soir, le directeur se rend disponible pour entendre les retours des animateurs.
- Trois réunions sont mises en place durant le séjour, afin de permettre à l'équipe d'échanger sur les difficultés rencontrées et les points positifs du séjour.

### **Permettre aux jeunes d'avoir la possibilité de vivre leurs vacances en fonction de leurs envies**

- Impliquer et intégrer les jeunes durant les vacances.
- Lors des deux réunions mises en place avant le séjour, l'équipe d'animation intègre et implique les jeunes dans les démarches de projet.
- Le directeur met à disposition, le budget, les transports... en définissant le fonctionnement. Ainsi, les jeunes peuvent choisir leurs sorties, activités, matériel...
- Les jeunes indiqueront le budget au directeur afin qu'il analyse leurs calculs, suggestions... tout en les laissant autonomes dans leurs recherches.
- Le directeur est présent en cas de nécessité, et reste à leurs dispositions. Les jeunes sont autonomes, travaillent en groupe mais le directeur leur prête main forte si l'occasion s'y présente.

## **E/ Moyens et outils pour communiquer :**

L'équipe pédagogique a choisi des outils et / ou moyens pour assurer une bonne communication au sein de l'équipe :

### **1°/ Avec le public**

- Le mur d'expression exposé le premier jour permettra aux jeunes de, partager leurs ressentis,
- Le soir les jeunes peuvent inviter leurs parents à venir voir leurs activités.
- Un questionnaire de satisfaction sera remis aux parents en fin de séjour.

### **2°/ Avec l'équipe**

- Durant le séjour, des réunions sont mises en place généralement en milieu de semaine. En cas d'incompréhension, de différents, de mauvaise organisation ou divers points à aborder ; une ou des réunions pourront être mises en place à la demande du directeur.

## **III. Le projet de fonctionnement :**

### **A/ Règles de vie adultes :**

- Il est interdit de fumer en présence des enfants ainsi que dans les locaux.
- Aucun acte de violence physique ou verbale ne sera toléré.
- L'usage des téléphones portable n'est pas toléré sur les temps d'activités.
- La pause sera à prendre sur le temps de vie quotidienne pour téléphoner, fumer (dehors), ou simplement décompresser quelques instants.

Les pauses devront être les mêmes pour toutes l'équipe (équitable), elles ne devront pas être prises sur des moments clés durant lesquels toute notre disponibilité est nécessaire.



**De manière générale, il faut de la communication entre NOUS.**

### **B/ Les relations avec les parents :**

- Instaurer un climat de confiance avec eux, trouver un temps pour discuter. En sachant que **les échanges sont souvent plus faciles en fin de journée.**
- Veiller à un accueil chaleureux des parents chaque jour afin qu'ils se sentent impliqués et leur permettre de laisser leur enfant dans de bonnes conditions.
- Les échanges avec les familles ont lieu, le plus souvent, en fin de journée. En effet, les parents sont plus disponibles pour dialoguer après le travail (pas de contrainte horaire, stress...).



### c. Déroulement d'une journée type 9H – 18H





**9h-10h :** Accueil échelonné des premiers ados.



**10h :** Début des activités.



**11h45 :** Fin des activités et rangement.  
Lavage des mains.  
Retour au calme pour un repas plus serein



**12h15 :** Repas



**13h30 :** Temps calme, activités calmes.  
(Les animateurs prendront leur pause à ce moment en veillant à maintenir une surveillance constante).



**14h15 :** Fin du temps calme.



**14h30 :** Retour aux activités



**16h :** Gouter  
(Les animateurs feront un petit bilan avec les jeunes pour faire un point sur leurs besoins, leurs envies...)



**17h :** Mise en place des activités de fin journée,  
Début du départ échelonné des enfants.



**18h :** Fermeture du Centre de Loisirs au public.



**18h15 :** Pour les jours de réunions.



**19h :** Fin des réunions.

D/ Les locaux :

**Ce local est composé :**

- d'une grande salle d'activités équipée de chaises et de tables pliantes en nombre suffisant
- du bureau de la directrice
- d'un dortoir pour les tous petits (durant les mercredis et petites vacances)
- de trois WC (un pour les petits, et deux pour les plus grands, dont un réservé aux animateurs)
- d'une salle de réunion située à l'étage, elle est équipée de tables et de chaises, d'un réfrigérateur et d'un micro-ondes
- d'une autre salle où nous stockons du matériel
- d'une grande terrasse.

Un barnum est mis à disposition tout au long du séjour sur la grande terrasse afin de permettre aux jeunes de se répartir par groupe selon leurs activités.

**D/ L'accueil des jeunes**

**Comment accueille-t-on les jeunes ?**

Les ados sont accueillis par l'équipe d'animation. Un animateur est chargé d'accueillir les familles et de prendre en charge les jeunes afin que chacun prenne ces marques et se sente à l'aise, leur permettre de découvrir les lieux.

Les animateurs proposeront des pôles d'activité en attendant l'arrivée de tous les jeunes : des jeux de sociétés, des coloriages, des petites activités...

**IV. Les activités :**

Les animateurs ont pour mission d'élaborer seul ou à plusieurs des projets d'animation.

Un projet d'animation est élaboré en tenant compte des possibilités offertes par la structure et son environnement, les envies ou les compétences des animateurs, de l'équipe de direction et en tenant compte des idées des enfants (projet d'enfants)...

Pour cela, des fiches d'activités sont mises à disposition par le directeur.

Sur la fiche d'activités figurent :

- le nom,
- le type de l'activité proposée et ses objectifs,
- le déroulement,
- le nombre d'animateurs nécessaire, l
- le matériel,
- le(s) lieu(x),
- le jour,
- le public visé,
- le coût (moyen matériel, humain...),
- les critères d'évaluation.

## V. L'équipe d'animation :

### A/ Composition de l'équipe :

#### L'équipe est composée de :

- Un directeur,
- Une directrice stagiaire
- Un animateur (pour le mini-séjour),
- Une animatrice.



Juillet 2022			
Identité	Qualification	Présence	
		Du 08 au 29 Juillet	Du 18 au 22 juillet (Mini-Séjour)
<b>Yoan BOURGEON</b>	- BAFA - BAFA - PSC1	X	X
<b>Emilie Prevost</b>	- BPJEPS stagiaire - BAFA - PSC1	X	X
<b>Balasse Brandon</b>	- BAFA - PSC1	X	X
<b>Nicole Nwinka Kajoka</b>	- Non diplômée	x	x

Planning horaires Semaine 1					
Horaires	Vendredi 8 juillet				
Matin et soir	Matin et soir				
8h45-17h45	Yoan				
9h00-18h00	Brandon				

Planning horaires Semaine 2						
Horaires	Lundi 11 juillet	Mardi 12 juillet	Mercredi 13 juillet	Jeudi 14 juillet	Vendredi 15 juillet	
Matin et soir	Matin et soir	Matin et soir	Matin et soir	Féribé	Matin et soir	
8h45-17h45	Yoan	Emilie	Yoan			Yoan
8h45-17h45	Nicole	Brandon	Nicole			Nicole
9h00-18h00	Emilie	Nicole	Emilie			Brandon
9h00-18h00	Brandon	Yoan	Brandon			Emilie

Planning horaires Semaine 2 « Séjour de vacances »					
Horaires	Lundi 18 juillet	Mardi 19 juillet	Mercredi 20 juillet	Jeudi 21 juillet	Vendredi 22 juillet
7h45	Arrivé au camping « La Grande Cote »	Yoan	Brandon	Nicole	Emilie
8h00		Nicole	Emilie	Yoan	Brandon
8h30		Emilie	Nicole	Brandon	Yoan
9h00		Brandon	Yoan	Emilie	Nicole

Planning horaires Semaine 3					
Horaires	Lundi 25 juillet	Mardi 26 juillet	Mercredi 27 juillet	Jeudi 28 juillet	Vendredi 29 juillet
Matin et soir	Matin et soir	Matin et soir	Matin et soir	Matin et soir	Matin et soir
8h45-17h45	Nicole	Yoan	Emilie	Brandon	Nicole
8h45-17h45	Emilie	Brandon	Nicole	Yoan	Emilie
9h00-18h00	Yoan	Emilie	Brandon	Nicole	Yoan
9h00-18h00	Brandon	Nicole	Yoan	Emilie	Brandon

## B/ Rôle et fonctions de l'équipe pédagogique :

### 1°/ Le directeur :

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.
- Il gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité...)
- Il a en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle).
- Il a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- Il associe les parents à la vie du centre.
- Il détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement du séjour.

### 2°/ Animateur-trice :

- Il s'implique dans le fonctionnement du collectif d'adultes et à ce titre travaille en équipe.
- Il participe activement à l'organisation de la vie collective du centre et à la prise en compte du respect du patrimoine.
- Il associe les enfants ou les jeunes à l'organisation de cette vie collective et à l'animation de la vie quotidienne.

- Il assure la sécurité physique et morale des enfants et des jeunes dans la vie quotidienne et les activités. Il assure auprès d'eux une présence continue.
- Il suscite et fait vivre des activités de différentes natures en tenant compte des intérêts, des besoins, des capacités et des rythmes des enfants et des jeunes.

## VI. L'équipe d'animation :

### **A/ Définition de l'évaluation :**

Évaluer, c'est mesurer, apprécier la valeur, l'efficacité du projet ou de l'action, sa mise en œuvre, ses résultats en regard des objectifs initialement prévus.

Pour clarifier les objectifs, les actions à venir et leur inscription dans le projet éducatif, on commence à travailler l'évaluation dès le début de l'élaboration du projet pédagogique.

### **L'évaluation de la réalisation du projet pédagogique permet de :**

- prendre le temps de discuter en équipe, analyser ce qui s'est passé,
- communiquer à tous (supérieurs hiérarchiques, élus, parents, partenaires...) sur ce que l'on a réalisé ;
- corriger, modifier si besoin.

### **B/ L'évaluation des animateurs-trices BAFA :**

Les animateurs seront évalués deux fois : un entretien d'évaluation sera programmé la première semaine et la deuxième. Pour voir où se situe leur évolution professionnelle, les animateurs s'auto évalueront et seront ensuite évalués par le directeur.

### **Pour les animateurs BAFA, l'évaluation se fera en fonction :**

- des relations avec les enfants,
- du travail d'équipe (communication, cohésion d'équipe...),
- des relations avec les autres partenaires,
- des activités.

C'est à travers ces critères que les animateurs seront évalués à chaque fin de semaine.

## VII. Conclusion:

Ce projet pédagogique a été réalisé en équipe, il nous a permis de donner nos orientations, nos grands objectifs importants dans notre pratique.

Nous participons à l'éducation des enfants, les aidons à grandir, s'enrichir, vivre en collectivité...

C'est à nous de leur faire passer des moments magiques, inoubliables et que chaque moment passé avec nous soit avant tout du plaisir.

« Nos souvenirs les plus réconfortants sont ceux de notre enfance. » –Colin Powell

